



Année 2005, N°15

Mai 2005

EDITORIAL

Ce numéro 15 du petit journal de la commune arrive avec une mise en page et une présentation quelque peu modifiées : plus aéré, avec plus de colonnes ; l'impression reste encore en noir et blanc, mais les curieux pourront avoir une idée de la version couleur sur Internet.

Comme vous le verrez dans la présentation du budget, une large part est toujours réservée à l'investissement, en essayant de trouver un maximum de subventions : la réfection et l'entretien des routes, aidée par le département, l'enfouissement des lignes électriques dans le bourg, pris en charge à 80% par le Syndicat d'Electrification (plus une nouvelle aide du Conseil Général), les travaux de l'église, dont les préliminaires nous paraissent à tous fort longs : l'accord de la préfecture pour sa part de subvention va nous permettre de demander à l'architecte de lancer la consultation des entreprises.

Le problème de l'avenir des commerces à St Dizier

Leyrenne nous préoccupe, et bien sûr nous explorons toutes les pistes : il semblerait que ceci alimente des rumeurs diverses et variées ! Sachez que rien n'est décidé, car il reste toujours des éléments à recueillir et je ne sais pas moi-même comment nous interviendrons. Je rappellerai que la loi n'autorise les collectivités locales à agir que si l'intérêt général le demande, pour sauver le dernier commerce existant d'un certain type. En liaison étroite avec la Communauté de Communes dont c'est la compétence, nous envisageons les diverses possibilités pour permettre à St Dizier Leyrenne de conserver un tissu commercial actif. La boucherie doit fermer cet été, mais si une chose est certaine, c'est que nous ne laisserons pas disparaître de notre commune un tel service de proximité.

Bonne lecture et en attendant le prochain numéro, je vous donne rendez-vous pour la commémoration du 8 mai 1945 et le 29 mai pour le vote du référendum !

Dans ce numéro :

Dépôts interdits	2
Abrogation du P.O.S.	2
Maisons fleuries	3
budget	4 à 7
Au conseil municipal	8
Ecole	9
Vie associative	10 à 11
Etat civil	12

Sommaire :

- Le rapport explicatif justifiant l'abandon du P.O.S.
- Les budgets
- Enfouissement du réseau électrique
- Taux d'imposition
- Commémoration du 8 mai 1945

RAPPEL

La décharge de St Dizier Leyrenne est fermée définitivement ainsi que le dépôt de ferrailles à Cornat, un arrêté a été pris pour en interdire les accès.

Des procès verbaux seront dressés par le maire ou la gendarmerie en cas non respect de

cet arrêté :

montant de l'amende
457.35 €.

La déchetterie de Masbaraud est gratuite

pour les particuliers.

Les professionnels devront y amener obligatoirement leurs gravats en payant.

Pour tout renseignement

Le SIVOM

au 05 55 64 11 00

montant de l'amende :

457.35 €

PLAN D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

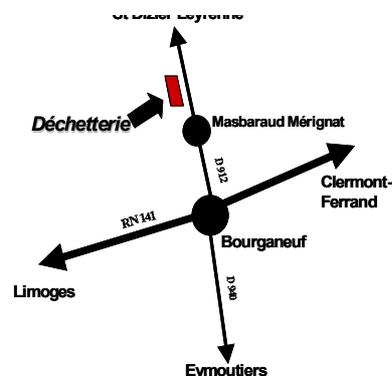
Horaires d'ouverture

Période estivale (du 01/04 au 30/09)

les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Période hivernale (du 01/10 au 31/03)

les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI
de 8h à 12h et de 14h à 17h



ABROGATION DU P.O.S.



Le rapport explicatif justifiant l'abandon du Plan d'Occupation des Sols sera consultable en mairie à partir du 9 mai jusqu'au 9 juin. Un cahier sera mis à disposition pour que

les personnes qui le souhaitent puissent faire des observations.

Une délibération sera prise ensuite pour lancer une enquête publique.

Après les conclusions de cette enquête, afin de faciliter les besoins potentiels de création d'habitat, nous utiliserons les

possibilités offertes par la loi SRU relative à la solidarité et au renouvellement urbain ainsi que la loi urbanisme et habitat (UH).



Fleurs, premier geste de l'accueil *Concours communal 2005*

Le concours communal des maisons Fleuries est basé essentiellement sur des critères de propreté et de qualité de la décoration florale.

Le jury examinera les lieux désignés au mois de juillet.

Les lauréats seront récompensés à l'occasion d'une manifestation organisée par la municipalité

au mois de septembre.

Cette année, vous n'avez pas besoin de remplir un bulletin d'inscription, toutes les maisons fleuries du bourg et des villages seront prises en compte.

Les catégories seront semblables à celles de l'an dernier :

- Maison avec jardin très visible de la rue,
- Balcons ou terrasses,
- Fenêtres ou murs,
- Décor floral installé sur la voie publique,
- Immeubles collectifs, Commerce avec ou sans jardin,
- Hameaux, villages fleuris.

Pour faire partie du jury ou

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE PATRIMOINE BÂTI

La Fondation du Patrimoine a pour mission la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité.

Elle soutient des projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif en participant à leur financement et contribue à mobiliser le mécénat en faveur de

projets de restauration du patrimoine local comme elle va le faire pour notre église.

Mais elle peut aussi aider les propriétaires de patrimoine bâti, maisons, fermes, granges, afin de leur procurer des subven-

tions pour entreprendre des réparations, si besoin est, sur le patrimoine en le respectant.

« Elle peut aussi aider les propriétaires de patrimoine bâti, maisons, fermes, granges, afin de leur procurer des subventions... »

M. Roger DUTHEIL, délégué de la Fondation du Patrimoine pour le Sud-Ouest de la Creuse vous informe qu'il se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Impasse Truffy,

23400 BOURGANEUF

Tél : 05 55 64 23 87

ADMINISTRATION

L'arrêté ministériel du 14 janvier 2005 a rétabli la présentation d'un justificatif de

domicile (Certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer, de gaz, d'électricité, de téléphone y compris de téléphone portable etc..) lors d'une demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule, que ce soit en

mairie ou à la préfecture.

Si vous préférez aller à la préfecture **le matin** pour cette formalité pensez à prendre un rendez-vous au service circulation cartes grises

au 05 55 51 58 71. (L'après-midi est sans rendez-vous).

Compte administratif du budget principal 2004

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 – charges à caractère général	143 729.61 €	Charges de personnel	40 333.99 €
012 – charges de personnel	214 456.86 €	Vente de produits, prestations	26 557.16 €
65 – autres charges de gestion	75 457.61 €	73- impôts et taxes	309 687.68 €
66 – charges financières	15 648.22 €	Dotations et subventions	295 489.62 €
67 – charges exceptionnelles	117.63 €	Autres produits de gestion cour.	21 165.91 €
		77- produits exceptionnels	32 961.96 €
TOTAL	449 409.93 €	TOTAL	726 196.32 €

Soit un excédent de 276 786.39 € qui s'ajoute à l'excédent antérieur reporté de 431 135.98 €

soit un total excédentaire de 707 922.37 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- remboursement d'emprunts	69 978.68 €	Dotations, FCTVA, réserves	11 634.74 €
21- immobilisations corporelles	1 093.98 €	13- subvention d'investissement	36 992.70 €
23- opérations d'équipement (voirie, matériel roulant, installations générales, plan incliné, réseau électrique, terrains nus, ect...)	335 393.76 €	16- emprunts et dettes	904.92 €
		<i>1068- excédent</i>	<i>344 992.90 €</i>
TOTAL	406 166.42 €	TOTAL	394 525.26 €

Soit un résultat négatif de 344 992.90 € qui, compte tenu du résultat négatif reporté de 11 641.17 € fait apparaître un résultat cumulé négatif de 356 634.07 €

Compte administratif du centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 2004

Dépenses		Recettes	
Colis, autres fournitures	3 123.23 €	<i>Excédent reporté</i>	<i>7 702.51 €</i>
Classe de découverte et autres	1 583.00 €	Subvention commune, concessions	3 602.66 €
Total	4 706.23 €	Total	11 305.17 €

Compte administratif de la section de MURAT 2004

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	810.68 €	<i>Excédent reporté</i>	<i>1 543.59 €</i>
		Produits des services du domaine	1 070.00 €
Total	810.68 €	Total	2 613.59 €

Compte administratif des services de distribution d'eau et d'assainissement 2004

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 – charges à caractère général	15 517,11 €	70 – vente d'eau	65 282,94 €
012 – charges de personnel	11 000,00 €	7068 – autres prestations de services	16 375,05 €
65 – autres charges de gestion	2 097,32 €	Produits divers de gestions	2 835,60 €
66 – charges financières	4 553,02 €		
67 – charges exceptionnelles	491,26 €		
68 – dotation aux amortissements	18 365,83 €		
TOTAL	52 024,54 €	TOTAL	84 493,59 €

Soit un excédent de 32 469.05 € qui compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 139 879.30 € fait apparaître un excédent de clôture de 172 348,35 €.

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16– emprunts et dettes assimilées	16 162.10 €	10 dotations fonds divers	7 280.58 €
23– immobilisations en cours	109 352.47 €	28– amortissements des immo.	18 365.83 €
TOTAL	125 514.57 €	TOTAL	25 646.41 €

Budget 2005 de la section de MURAT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	880 €	<i>Excédent reporté</i>	1 802.91 €
		Produits des services du domaine	1 100.00 €
Total	880 €	Total	2 902.91 €

Budget principal 2005 du centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (colis, autres fournitures, doc..)	4 000 €	<i>Excédent reporté</i>	6 598.94 €
Sub. Classe de découverte, voyages, cadeaux de bienvenue	2 700 €	Subvention commune, concessions	4 500 €
Total	6 700 €	Total	11 098.94 €

BUDGET**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
011 – charges à caractère général	173 150 €	70 – produits	145 900 €
012 – charges de personnel	258 400 €	73 – impôts	316 875 €
65 – autres charges de gest. courante	88 000 €	74 – dotations et participations	294 827 €
66 – charges financières	11 000 €	75 - autres prod. de gest. courante	13 500 €
67 – charges exceptionnelles	200 €	13 – rembours. sur rému. de pers.	6 000 €
TOTAL	532 750 €	TOTAL	777 102 €
023 virement section d'investissement	596 071 €	Excédent reporté	351 288.30 €
	1 126 821 €		1 128 390.30 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
001 – solde d'excédent d'invest.	356 634.07 €	1022 FCTVA	42 000 €
16 – remboursements d'emprunts	60 100 €	13- subventions	302 029 €
20-21-22- 23 dépenses d'équipement (ponts, voirie, cimetièrre, travaux église, vestiaires du stade, travaux à la poste, éclairage public, accès han- dicapés, informatique, équipement cantine etc...)	880 000 €	1068- excédent de fonct.	356 634.07 €
TOTAL	940 100 €	021-virement section fonctionnement	596 071 €
	1 296 734.07 €		1 296 734.07 €

Budget 2005 des services de distribution d'eau et d'assainissement**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
011 – charges à caractère général	22 300 €	7011 – vente d'eau	66 000 €
012 – charges de personnel	12 000 €	7061– assainissement	4 200 €
65-66 charges financières et au- tres charges de gestion	10 200 €	7068- Autres prestations de services	17 000 €
Dotations aux amortissements	20 572 €	758- Produits divers de gestions	3 000 €
Total dépenses de l'exercice	65 072 €	Total de l'exercice	90 200 €
Autofinancement dégagé	80 530 €	Excédent reporté	66 699 €
TOTAL	145 602 €	TOTAL des recettes d'exploitation	156 899 €

Budget 2005 des services de distribution d'eau et d'assainissement (suite)

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- emprunts et dettes assimilées	17 500 €	13- subventions d'équipement	110 000 €
23- immobilisations en cours	187 000 €	Excédent reporté	6 602 €
Déficit reporté	6 602 €	Autofinancement sect fonct.	94 500 €
TOTAL des dépenses de l'exercice	211 102 €	TOTAL	211 102 €

AU CONSEIL MUNICIPAL

TAUX D'IMPOSITION 2005

Taxes	Taux de 2004	Taux votés	Base d'imposition 2005	Produit correspondant
D'habitation	14,09	14,09	629 200	88 654
Foncière (bâti)	18,52	18,52	442 700	81 988
Foncier (non bâti)	81,28	81,28	82 400	66 975
Total :				237 617

F.D.A.E.C.



Cette année, St Dizier bénéficiera d'une subvention au titre des autres équipements (voirie) mais aussi au titre des équipements ruraux (19 320.90 €)

Equipements:	Equip. Ruraux	Part communale	Autres équip.
Aménagement VILLE	1 950.00 €		
Aménagement chemin rural du Petit Montabarot	20 100.00 €		
Réfection VC2 La Chaumette		10 300.00 €	
Chemin rural de Chauverne Piollet à Forgeas	3 800.00 €		
Réfection VC15 de La Villatte à Chauverne Piollet		8 400.00 €	
Réfection VC20 de Bourdaleix		6 300.00 €	
Réfection partielle VC4 de Forgeas à rte Maison Rouge		5 700.00 €	
Réfection VC30 entrée Cornat à carref La Villatte			22 350.00 €
Réfection VC7 de carref RD22 à sortie Pradeix		11 850.00 €	
Réfection chemin rural La Valette à RD912	5 904.50 €		
Prolongement VC14 de La Valette au ch. Rural du Montarichard			3 650.00 €
Réfection chemin rural La Valette (droit Meunier)	390.00 €		
Aménagement village de La Valette	6 600.00 €		
Réfection VC9 du Monteil			14 500.00 €
Réfection VC40 du Montarichard	11 000.00 €		
Sortie chemin rural Montarichard à Murat	4 800.00 €		
Totaux	54 544.50 €	42 550.00 €	40 500.00 €

AU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Enfouissement des réseaux électriques

Il a été décidé de faire procéder à un aménagement urbain au bourg de Saint Dizier Leyrenne

✓ Rue principale 1^{ème} tranche.

La Commune a sollicité le concours technique et financier du Syndicat Départemental d'Electricité de la Creuse afin qu'il réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, cet aménagement esthétique des réseaux électriques. Le projet a été établi par le Syndicat. Le montant de la dépense globale des travaux s'élève 255 000 € TTC. Ce dossier peut bénéficier, par l'intermédiaire du SDEC, de l'aide du FACE(Fonds d'Amortissement des Charges

d'Electrification) à hauteur de 65% dans le cadre des crédits spéciaux « Environnement » tranche C. La quote-part communale est donc de 20% du coût H.T. Il est éventuellement possible de bénéficier d'une aide du département à hauteur de 50% de la quote-part communale soit 10% du montant hors taxes.

Dans ces conditions, le financement s'établit ainsi :

FACE	165 750 €
SDEC	46 605 €
Part communale	42 645 €
TOTAL TTC	255 000 €

✓ Rue principale- 2^{ème} tranche

le montant de la dépense pour les travaux s'élève 85 000.00 € TTC.

Le financement s'établit ainsi :

FACE	55 250 €
SDEC	15 535 €
Part communale	14 215 €
TOTAL TTC	85 000 €

La quote-part communale pour l'ensemble des travaux avec la participation du Conseil Général de 50 % sera de 28 430 €.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rencontres autour de la langue française -
Meeting and speaking french



Si vous connaissez peu le français, et que vous voulez le parler, si vous êtes Français, et que vous souhaitez rencontrer les nouveaux habitants des

environs, venez bavarder avec nous, **tous les vendredis de 18h à 20h, à la bibliothèque.**

If you don't speak french very well, and if you want to improve, if you are french, and if you want to know more about other ways

*of life, come and talk with us, **each friday, from 6.00 to 8.00pm, at the library.***

Rappel :

La bibliothèque municipale est ouverte tous les jeudis de 15h à 18h et tous les vendredis de 18h à 20h

La classe de neige perturbée par ... la neige



C'est le 31 janvier au petit matin que les élèves du CM1/CM2, accompagnés de leurs camarades du Theil, devaient s'élancer vers les pistes de Super Besse.

C'était sans compter avec la neige qui empêcha les parents de Châtelus, Saint Goussaud, Saint-Pierre Chérignat, de rejoindre

l'école du Theil.

Il fallut organiser 2 départs, un à Sauviat et l'autre à Saint Dizier, et ce n'est qu'en début d'après-midi que les deux cars purent enfin prendre la direction de Super-Besse.

Enfin sur place, les enfants goûtèrent pendant une semaine aux joies des

sports d'hiver, malgré une météo souvent capricieuse, alternant classe, leçons de ski, luge, sans oublier la patinoire.

Tous ont passé avec succès le test du « Flocon » et espèrent pouvoir retourner sur des pentes enneigées pour perfectionner leur technique.

Les inscriptions des enfants à l'école de St Dizier Leyrenne

pour l'année scolaire 2005-2006, se feront la

1ère quinzaine de juin à la mairie

(prévoir le livret de famille et le carnet de santé)

Transport scolaire
Pour l'école de St Dizier
Inscriptions à la mairie
avant le 24 juin 2005
Renseignements
au 05 55 64 40 30

Transport scolaire pour les lycées
ou SEGPA de collèges de Guéret
 Inscriptions auprès du Conseil Général au service des transports,
 Mme Brice, **avant le 17 juin 2005**
 au 05 44 30 27 25.

LA LEYRENNOISE



La Leyrennoise, traditionnelle course à pied de 12,7 km, s'est déroulée dimanche 17 avril sous un ciel clément. Les résultats sont :

1er : CONROIX C. LAC 44'18''

2ème: MARILLER S., LAC 44'55''

3ème : DAFONSECA M. St Junien AS 45'11''

4ème : POULET Marc Spiridon 45'22''

Première féminine : Florence SCARINGELLA en 49'36'' devant Farida BOURRAS en 52'14''.

Voici, sur les 106 participants, le classement des coureurs du LAC :

1er	CONROIX C.	55	RIFFAUD C.
2	MARILLER S.	56	CARROZZA G.
12	LACHAMBRE C.	61	RAMOND G.
19	PIERRE G.	69	SCAFONE D.
20	PELLANGEON J.P.	86	.RENAUD G.
31	LACONCHE G.	88	MOREAU S.
36	METAS D.	93	RENAUD F.
41	GUZMAN G.	94	NICOLAUD C.
42	MARCON M.	98	GEISSEL P.

LEYRENNE PATRIMOINE DIMANCHE 22 MAI



Fête du pain au village de Murat

Démonstration et cuisson au feu de bois tout au long de la journée
vente de pain

10 h 00 : randonnée pédestre entre Saint Dizier et Murat

12 h 30 : repas champêtre

(10 €/personne ; enfants -12 ans 5€ ; -2 ans gratuit)

renseignements et inscriptions pour le repas auprès de l'association à partir du 4 mai

CONCOURS DE PÊCHE LE 27 JUIN 2005



AU PLAN D'EAU

Matin	Concours organisé par l'APPMA
L'après-midi	Concours de pêche au coup et à l'anglaise organisé par l'APPMA et la TEAM KALIM'S 23

VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 8 mai	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 15 mai	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 22 mai	<i>Leyrenne patrimoine</i> : Fête du pain	Murat
Jeudi 26 Mai	<i>AEL</i> : Tournoi de bridge	Salle des fêtes
Dimanche 29 mai	<i>Fils d'Argent</i> : repas de la fête des mères	Salle des fêtes
Dimanche 12 juin	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 18 juin	<i>A.E.L.</i> : concert des jeunes	Salle des fêtes
Samedi 25 juin	<i>Comité des fêtes</i> : feu de ST JEAN	
Dimanche 26 juin	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 26 juin	Concours de pêche toute la journée	Plan d'eau
Vendredi 1er juillet	Fête de l'école	Salle des Fêtes
Dimanche 3 juillet	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des Fêtes
Dimanche 10 juillet	« Les amoureux du Musette en Limousin »	Salle des fêtes
Dimanche 24 juillet	Commémoration des massacres de la Croix de la Mine et de Murat	Salle de la mairie
Dimanche 24 juillet	<i>AEL</i> : Rallye	cantine

PATCHWORK

Les membres de l'atelier patchwork se réunissent tous les vendredis de 14 h à 16 h à la mairie ou dans l'ancien local du dentiste, rue du jardin.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir admirer leurs minutieux ouvrages, peut être que des vocations de « *petites mains* » vont naître !

Pour tout renseignement contactez

Mme RIEUX au 05 55 64 36 68



État civil

Décès

Tony, Alphonse, Jean-Louis LARBRE
né le 19 janvier 2005, décédé le 15 mars 2005

Madame Renée, Blanche QUESNEL veuve Marcel GARDELLE (93 ans)

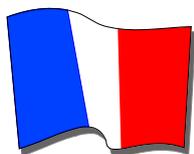
Madame Louise NANY veuve Pierre, Hippolyte NANY (97 ans)

Madame Sidonie SEVER veuve Jean-Baptiste QUERCY (87 ans)

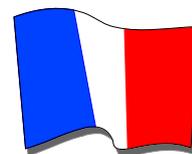
Monsieur Germain PEYNE (85 ans)

M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



**La cérémonie commémorative
de l'Armistice du 8 mai 1945
aura lieu**



**le dimanche 8 mai 2005 à 11 heures
au Monument aux Morts.**

Rassemblement à partir de 10 heures 30 à la mairie.

Petite annonce

Nouveauté :

Déco 23

Entreprise générale de peinture placo,
isolation, ravalements

Claude FAURY

16 Murat

23400 ST DIZIER LEYRENNE



Pensée...

« ...Il ne faut avoir aucun
regret pour le passé, aucun
remords pour le présent et
une confiance inébranlable
pour l'avenir... »

Jean JAURES

St Dizier Infos
Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Mairie de Saint Dizier
Leyrenne
1, rue du Colombier

Téléphone : 05 55 64 40 30
Télécopie : 05 55 64 46 87
Messagerie : mairiesdl@wanadoo.fr